



Est il possible de faire un emprunt avant un divorce

Par **Catherine**, le **18/04/2011** à **15:44**

Bonjour,rnrnMon mari m'a annoncé qu'il voulait divorcé. Il n'a pas encore fait de démarche auprès du tribunal. Nous sommes mariés sous le régime de la communauté. Il est actuellement au chômage et a le projet de racheter avec un ami une entreprise en liquidation judiciaire.rnPeut-il, **SANS MON ACCORD, obtenir un emprunt auprès de notre banque pour l'achat de sa future société. Si oui, serais-je dans l'obligation de régler les dettes si cette entreprise a des difficultés dans l'avenir ?**

Par **mimi493**, le **18/04/2011** à **18:09**

il peut si le banquier le veut bien, ça sera soit une dette personnelle, soit vous aurez droit à la moitié de ce qu'il aura acheté